

partis et qui avait eu le bonheur de passer, sans être inquiété, les époques les plus orageuses de la révolution.

Le 1^{er} ventôse an III (19 février 1795), eut lieu le renouvellement complet du conseil municipal. M. Chovet-Lachance fut nommé maire et M. Courbon-Monviol, agent national. La politique avait pris une nouvelle physionomie. Les prisons avaient été ouvertes à un grand nombre de détenus. Ceux-ci, amenés en séance du conseil municipal, avaient été reçus au milieu des plus vifs applaudissements. Les terroristes les plus exaltés étaient eux-mêmes poursuivis, et plusieurs avaient été à leur tour incarcérés. Une fête funéraire eut lieu en mémoire de toutes les victimes de l'anarchie. Un éloge de M. Praire fut prononcé par son digne successeur, qui déposa sur le bureau une couronne avec cette inscription :

AU MAIRE PRAIRE-ROYET ET AUX AUTRES CITOYENS,
MORTS VICTIMES DE LEUR DÉVOUEMENT,
LA COMMUNE DE SAINT-ETIENNE RECONNAISSANTE !

Loin de moi cependant la pensée de vouloir chercher à justifier les excès qui précédèrent ou suivirent de près ces manifestations de douleur publique. Les attentats de cette époque auxquels on a donné le nom de réaction, ne sont pas plus excusables que les fusillades et les canonnades décrétées par les tribunaux révolutionnaires. L'assassinat, de quelque parti qu'il vienne, sera toujours un acte odieux.

Le Midi de la France était alors sous le coup de la contre-révolution. On faisait à Lyon la chasse aux *Mathevons*. Javogues, surnommé le *Néron du Forez*, avait été guillotiné à Paris, à la suite de l'affaire du camp de Grenelle ; mais la justice humaine ne pouvait atteindre tous les coupables. La Convention aurait peut-être eu à sévir contre chacun de ses membres en particulier : il n'y avait donc de punition possible que contre ceux qui conspiraient.

Saint-Etienne suivit l'exemple des autres villes voisines. Cette cité devint le théâtre de nombreuses scènes sanglantes.